

Subvention à l'Association «Doubs Nature Environnement»

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du concours littéraire «Nature et Environnement» sur le thème de l'eau organisé par l'Association Doubs Nature Environnement, il a été demandé une participation de la Ville de Besançon pour financer les prix qui seront remis aux écoles primaires de la Ville ayant participé à cette opération.

Sur avis favorable de la commission compétente, il est donc proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 5 000 F à l'Association Doubs Nature Environnement chargée de l'organisation matérielle du concours.

L'Assemblée Communale est invitée à en décider et en cas d'accord, la dépense de 5 000 F sera prélevée sur les crédits inscrits au Budget Primitif de l'exercice courant, chapitre 945.91/657 code service 41070.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.